



Le 21 avril 2020

En date d'aujourd'hui, le Québec a franchi le cap des 20 000 cas de personnes infectées par la COVID-19 et atteint celui des 1 000 décès. Bien que la grande majorité des personnes décédées provienne de résidences pour aînées, il n'en demeure pas moins que la grande majorité d'entre elles sont parties prématurément et qu'elles laissent derrière elles des proches qui n'ont pu les accompagner dans leurs derniers moments de vie.

Outre toutes les personnes emportées par la COVID-19, il y a les autres... celles qui sont décédées à la suite d'une autre maladie ou par accident, peu importe l'âge, et qu'étant donné la situation actuelle, passent presque sous silence...

Aux Éboulements, nous n'avons pas eu de décès dû à la pandémie, mais des concitoyennes et des concitoyens nous ont quittés depuis les dernières semaines. Les cloches de l'église ont résonné, des avis de décès ont été publiés. Cependant, contrairement à la coutume, les familles éprouvées par le deuil n'ont pas eu l'occasion d'être accompagnées et soutenues par des messages de réconfort et des témoignages de sympathie lors des rencontres funéraires. Nous profitons donc de cette tribune pour transmettre aux personnes endeuillées de notre municipalité nos plus sincères condoléances.

Il est certain qu'au cours des prochaines semaines, dans les régions moins touchées, différents domaines vont reprendre graduellement leurs activités en appliquant des mesures de protection édictées par la santé publique. C'est tout un plan de reprise économique à remettre en marche, en ciblant correctement les éléments prioritaires et en respectant une multitude de critères.

Est-ce qu'il se glissera des erreurs de parcours? Peut-être! Sommes-nous assurés que malgré toutes les précautions, des cas de COVID-19 ne surgiront pas là où c'était peu probable? Possiblement! En fait, ce dossier est d'une extrême complexité et nos dirigeants ont énormément de pain sur la planche pour en arriver à remettre tous les morceaux du casse-tête géant bien en place.

Du côté de la Sûreté du Québec, mentionnons qu'à l'heure actuelle, la région est encore fermée du côté de l'Est et de l'Ouest et qu'au cours de la dernière semaine, des constats d'infractions ont été délivrés pour le non-respect des mesures sanitaires demandées.

Toutefois, en raison de la reprise des activités de la construction résidentielle, ces travailleurs sont maintenant autorisés à traverser les régions. Sur le point de blocage, le personnel de la Santé et les policiers s'assurent que personne ne présente de symptômes grippaux.

Linda Gauthier,
Directrice générale